



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des anciens combattants

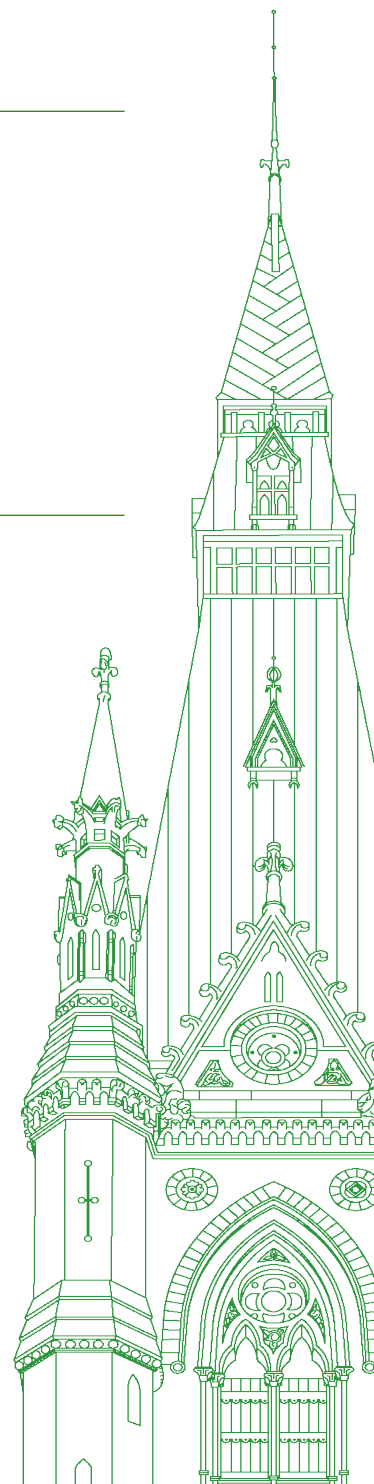
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 021

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le lundi 9 février 2026

Présidente : Marie-France Lalonde



Comité permanent des anciens combattants

Le lundi 9 février 2026

• (1105)

[Traduction]

La présidente (Marie-France Lalonde (Orléans, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la réunion n° 21 du Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes.

Conformément à la motion adoptée le 18 septembre 2025, le Comité se réunit pour poursuivre son étude sur les obstacles à l'entrepreneuriat chez les vétérans.

[Français]

Avant de continuer, j'aimerais demander à tous les participants en personne de consulter les lignes directrices inscrites sur les cartes qui se trouvent sur la table. Ces mesures sont en place pour aider à prévenir les incidents audio et les chocs acoustiques, et pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris des interprètes.

Je vous remercie.

Vous remarquerez également qu'un code QR figure sur la carte. Il renvoie à une courte vidéo de sensibilisation.

Pour les députés présents dans la salle, si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main. Je crois qu'aucun député ne participe à la réunion par l'application Zoom.

Soyez assurés que le greffier et moi-même ferons de notre mieux pour maintenir l'ordre des interventions. Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension à cet égard.

[Traduction]

J'aimerais à présent accueillir les témoins.

Nous avons Mme Angela Mondou, qui témoigne à titre personnel par vidéoconférence. Elle est vétérane et nous avons hâte de l'entendre.

Merci, madame Mondou, de votre service.

Nous accueillons aussi M. Fraser Zerebecki, qui témoigne en personne et qui est aussi un vétéran.

Merci beaucoup de vous joindre à nous.

[Français]

Nous recevons aussi Mme Lisa Cyr, propriétaire du Café félin Ma langue aux chats et caporale à la retraite.

Je vous remercie du service que vous avez rendu au pays.

Chers témoins, nous allons commencer en accordant à chacun d'entre vous cinq minutes pour prononcer votre allocution. Une fois

que tous les témoins auront eu la chance de parler, nous procéderons à une série de questions avec les membres du Comité.

[Traduction]

J'inviterais Mme Cyr à prendre la parole.

Vous avez cinq minutes.

[Français]

Lisa Cyr (caporale (à la retraite) et propriétaire, Café Félin Ma Langue Aux Chats): Madame la présidente, messieurs et mesdames les députés du Comité, je vous remercie de me donner la parole aujourd'hui.

Je suis une vétérane des Forces armées canadiennes et une entrepreneure. Je suis aussi la fondatrice du Café félin Ma langue aux chats, situé au 307, rue Saint-Paul, à Québec. Il s'agit d'un lieu historiquement lié au recrutement militaire pendant la Première Guerre mondiale. Il est devenu, dans les années 1970, la taverne Le Vétéran. Aujourd'hui, c'est un espace de mémoire, de rassemblement et de soutien pour les vétérans et la communauté. Lorsque j'ai quitté l'uniforme, je croyais que le plus difficile était derrière moi. En réalité, une nouvelle bataille commençait, soit celle de l'entrepreneuriat.

Le Café est aussi un lieu inclusif, devenu au fil du temps un espace sécuritaire pour les vétérans, les vétéranes et les premiers répondants. Il vise aussi l'inclusion sociale et embauche des personnes vivant avec des défis sur le plan de la santé mentale, comme l'autisme et le trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité, ou TDAH.

J'ai choisi l'entrepreneuriat après mon service militaire, non par ambition financière, mais par nécessité de me reconstruire. À la suite de mon service, j'ai reçu un diagnostic de trouble de stress post-traumatique, ou TSPT. J'ai aussi des blessures physiques aux genoux, aux poignets, au dos, au cou. Avec la fibromyalgie, c'est très difficile de se retrouver un emploi. J'ai donc créé mon emploi sécuritaire. Je voulais aussi continuer à servir. On cherche encore à servir et à protéger, mais autrement. Cependant, mon parcours en entrepreneuriat a été parsemé d'obstacles importants.

Le premier obstacle est institutionnel. Les programmes d'aide à l'entrepreneuriat ne sont pas conçus pour tenir compte de la réalité des vétérans. Le langage administratif est complexe, les critères sont rigides, l'accompagnement est souvent impersonnel. Lorsqu'on vit avec des blessures invisibles ou de l'anxiété, ces démarches deviennent rapidement décourageantes. Plusieurs vétérans abandonnent, non par manque de capacités, mais par épuisement administratif.

Le deuxième obstacle concerne l'accès au financement. Les entreprises à mission sociale comme la mienne entrent difficilement dans les cadres traditionnels. Un café félin axé sur le mieux-être, la zoothérapie et la communauté vétérane est souvent perçu comme marginal, malgré son impact réel et mesurable. J'ai fréquemment dû avancer sans filet de sécurité financière. Ce sont mes économies et ma pension qui servent à payer les fins de mois du Café et à soutenir les vétérans lorsque nous faisons des sorties et que nous les sortons de l'isolement en les amenant voir des spectacles, en les amenant au restaurant. Cela provient de mon salaire.

Le troisième obstacle est la charge mentale et émotionnelle d'être vétérane. Gérer une entreprise et soutenir des vétérans simultanément comporte un coût humain élevé. Il n'existe actuellement aucun soutien entrepreneurial qui tient réellement compte de cette réalité.

Enfin, les défis réglementaires et municipaux liés à un modèle atypique comme un café avec des animaux ont ajouté une couche supplémentaire de complexité, sans accompagnement adapté.

Malgré tout, ce qui m'a permis de persévérer, ce sont les compétences acquises dans les Forces armées canadiennes, soit la résilience, l'adaptabilité et le sens du devoir. Toutefois, ces qualités ne devraient pas être un prérequis pour pouvoir bénéficier du soutien offert aux entrepreneurs.

Je crois profondément que les vétérans possèdent un potentiel entrepreneurial immense. Pour le libérer, il est essentiel de mettre en place des programmes flexibles, humains et spécialisés, réellement adaptés aux réalités des vétérans et des vétéranes.

• (1110)

Je ne suis pas ici pour critiquer. Je suis ici pour améliorer le système pour que les prochains vétérans et les prochaines vétéranes qui voudront servir encore leur pays, mais en tant qu'entrepreneurs cette fois, ne soient pas découragés avant même de commencer.

Je vous remercie de votre écoute et de l'attention portée à cette étude essentielle.

La présidente: Merci beaucoup, madame Cyr.

[Traduction]

Je cède à présent la parole à M. Zerebecki pour cinq minutes.

Fraser Zerebecki (à titre personnel): Bonjour madame la présidente, mesdames et messieurs. Merci de me réinviter à témoigner. Je suis reconnaissant du sérieux avec lequel le Comité traite la situation des vétérans.

Je m'appelle Fraser Zerebecki. J'ai servi dans les Forces armées canadiennes pendant 10 ans, de 2007 à 2017. Je me suis enrôlé à l'âge de 22 ans en tant que soldat détenteur d'un diplôme d'études secondaires. Lorsque j'ai quitté les forces, j'avais le grade de caporal et je touchais des prestations d'invalidité. En 2009, j'ai été déployé en Afghanistan comme soldat de première ligne et sapeur de combat.

Comme bon nombre de vétérans, ma transition vers la vie civile a été jalonnée de difficultés, mais aussi de réussites. Ces deux choses coexistent souvent. Les vétérans qui ont suivi un entraînement exigeant et des cours de leadership et qui ont été déployés dans des opérations ont habituellement en commun certains traits: une motivation exceptionnelle, une tolérance élevée au risque et un tempérament solide forgé sous la pression. Ils développent des qualités telles que la discipline, la responsabilité, la loyauté et la

concentration sur la mission. Les vétérans sont dotés de nombreuses habiletés. En revanche, leur accès à du soutien est minime.

Lorsque j'ai amorcé ma transition, j'ai démarré une entreprise de design pour soutenir ma famille pendant mon service et pendant ma période de libération. Je n'ai pas reçu de soutien de la part d'Anciens Combattants Canada ou des Forces armées canadiennes. À ma libération complète, j'ai été contraint de fermer mon entreprise. Mon allocation pour les études et la formation m'a permis d'obtenir un certificat d'études supérieures en gestion de projet. Une fois mon diplôme en main, je suis devenu gestionnaire de projet dans le secteur de la construction de maisons sur mesure.

L'entreprise pour laquelle je travaillais était en difficulté. Une occasion s'est présentée qui m'aurait permis d'acheter l'entreprise et de devenir entrepreneur. Je possédais de l'expérience. J'avais un plan. Tout ce qui me manquait, c'était l'accès au capital. Aucun prêteur ne voulait me financer. Il n'existait pas de parcours réservé aux vétérans, pas de modèles de partage des risques et pas de soutien gouvernemental. Cette occasion m'a échappé faute d'accès.

J'ai obtenu un poste dans la fonction publique, à Service Canada et à l'Agence du revenu du Canada.

Pour acquérir les connaissances en commerce qui me manquaient, je me suis inscrit au programme de MBA pour les cadres de l'école de gestion Ivey. J'ai obtenu mon diplôme en 2022. Cette formation m'a amené dans le secteur des activités de soins de santé, où j'ai occupé un poste de direction dans le soutien de cabinets dentaires indépendants. Cette expérience m'a révélé quelque chose de très important: les dentistes, comme les vétérans, n'ont pas de formation officielle en administration des affaires, mais contrairement aux vétérans, ils ont accès au capital. Les banques leur accordent facilement des prêts. Les vétérans, en revanche, ne peuvent pas emprunter du tout ou se font offrir des conditions qui font courir des risques exceptionnels à la personne.

Je suis en train de mettre sur pied une troisième entreprise. C'est une jeune pousse qui prendra des années pour devenir viable. C'est la réalité à laquelle sont confrontés un grand nombre de vétérans. Nous avons d'excellentes idées. Nous travaillons avec acharnement, mais nous partons de zéro. Nous finançons nos propres entreprises. Nous découvrons nos lacunes sur le plan des compétences, de la formation et des études seulement après avoir commis des erreurs coûteuses.

Les échecs répétés en affaires combinés à l'absence de sécurité d'emploi entraînent des conséquences qui vont bien au-delà des bilans financiers. J'ai perdu ma maison. La pression financière a contribué à la fin de mon mariage et a causé un stress constant à mes trois filles. Je ne le dis pas pour susciter la sympathie, mais pour illustrer une tendance récurrente chez les vétérans, qui tentent leur chance en entrepreneuriat sans soutien gouvernemental.

J'ai eu la chance de travailler dans différents secteurs. J'ai été enseignant au collégial, membre du conseil d'administration d'un hôpital et consultant auprès des cadres. J'ai travaillé pour le groupe Pathfinder Leadership Associates, qui mobilise l'expertise de dirigeants militaires pour offrir des services consultatifs et de développement du leadership à des organisations telles que l'école de gestion Ivey et la Banque de développement du Canada. Ces expériences m'ont permis de connaître un modèle qui fonctionne. La BDC octroie du financement ainsi que de la formation et du soutien consultatif aux cadres. C'est une relation à long terme. Ce n'est pas de la charité; c'est un investissement.

Cela m'amène à ma principale recommandation.

Je ne suis pas ici pour suggérer la mise en place d'une autre prestation versée par Anciens Combattants Canada. Je propose la création d'une banque fédérale réservée aux vétérans et à l'entrepreneuriat des vétérans. L'entrepreneuriat est synonyme de croissance, d'investissement et de partage des risques.

Cette initiative aurait trois volets.

Le premier serait l'accès au financement pour les vétérans prêts à prendre des risques, mais à des conditions qui permettent aux entreprises de survivre: des prêts à faible taux d'intérêt, des options d'intérêt différé et des taux qui n'étouffent pas les entreprises en démarrage.

Le deuxième serait le financement sous forme de subventions à des entreprises qui ont des retombées sur le public en général.

Le troisième serait axé sur le développement avec participation, où la banque fournit du capital et des conseils en échange d'une participation. Dans ce modèle, le gouvernement devient un véritable partenaire. Les risques et les gains sont partagés. La réussite des entreprises dirigées par des vétérans procure des avantages à tous les Canadiens.

• (1115)

Parallèlement, il faut bonifier les prestations pour les études. Les vétérans ont souvent besoin de plus de temps pour décider ce qu'ils veulent faire dans la société civile. Le soutien doit rester accessible tout au long de la vie des vétérans. Les entreprises dirigées par des vétérans créent des emplois. Elles solidifient les familles. Elles contribuent à la stabilité économique et au bien-être des collectivités.

Merci de votre temps. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

La présidente: Je cède la parole à Mme Mondou pour cinq minutes. Merci de votre service et de votre présence parmi nous ce matin.

Angela Mondou (à titre personnel): Merci beaucoup.

Bonjour, madame la présidente, mesdames et messieurs.

Je vous remercie de l'invitation. *[difficultés techniques]* capitaine à la retraite. J'ai servi au centre de commandement des Forces canadiennes en Europe pendant l'opération Tempête du désert. J'ai aussi dirigé un déploiement de grande envergure en ancienne Yougoslavie, sous le feu ennemi.

J'ai travaillé plus de 20 ans dans le secteur des technologies, à Nortel Networks et *[difficultés techniques]* ces années. Aujourd'hui, je suis PDG de...

La présidente: Madame Mondou, je suis vraiment désolée de vous interrompre.

Nous avons des problèmes techniques avec la connectivité. Nous avons raté des parties de votre discours.

[Français]

Un de nos techniciens va vous appeler pour voir s'il peut régler le problème.

[Traduction]

Nous allons vous appeler très bientôt.

• (1115)

(Pause)

• (1120)

[Français]

La présidente: Nous reprenons la séance.

[Traduction]

Madame Mondou, je suis désolée de ce contretemps.

Reprenons depuis le début.

Angela Mondou: Merci beaucoup à tous de m'avoir invitée à témoigner.

Madame la présidente, mesdames et messieurs, cette discussion est très importante. Je vais reprendre la description de mon parcours. J'ai passé 20 ans dans l'armée, où j'ai accumulé énormément d'expérience, et 20 ans dans le secteur des technologies, chez Nortel Networks et BlackBerry. Cela dit, ce sont mes neuf ans comme entrepreneure qui sont les plus directement liés à la discussion d'aujourd'hui. À l'heure actuelle, je dirige une entreprise de défense et d'IA avec mon mari, qui est aussi un vétéran doté d'une expertise en IA et en défense.

Je suis ici aujourd'hui parce que j'estime que le Canada se prive d'un atout important, qu'il a pourtant dans son jeu, pour le soutien des vétérans. En effet, le Canada compte des systèmes formidables conçus expressément pour soutenir les entrepreneurs et les employés, plus particulièrement ceux issus de groupes sous-représentés.

Les vétérans ne reçoivent pas la même attention que ces groupes. Un bon exemple est la demande que j'ai remplie récemment dans le cadre de l'initiative régionale d'investissement en défense. Il me fallait indiquer si notre entreprise, 5GCx, était prête à embaucher des employés issus de groupes sous-représentés, dont les femmes, les Autochtones et les nouveaux arrivants. Les vétérans ne figuraient pas dans les options proposées.

J'estime que les vétérans devraient être considérés comme un atout stratégique national et obtenir le même appui que tous les autres Canadiens. Nous sommes formés pour gérer l'incertitude et pour obéir à des principes rigoureux de reddition de comptes. Nous avons l'habitude de diriger des opérations sous pression. Ces forces sont directement transposables dans le contexte des affaires et du développement d'entreprises. Elles permettent de relever les défis affrontés par les entrepreneurs. Le Canada a besoin de dirigeants de la trempe des militaires dans les filières où se font des investissements massifs: la défense, la sécurité, la cybersécurité et les technologies.

J'ai trois recommandations qui réduiraient à mon avis les obstacles aux études et qui aideraient les vétérans et les entreprises dirigées par des vétérans.

D'abord et avant tout, il faut mettre en place un processus à guichet unique qui fournirait aux vétérans un soutien à l'entrepreneuriat d'une durée de 12 à 24 mois.

Deux autres vétérans vous ont parlé un peu plus tôt des difficultés que doivent surmonter les familles pendant la transition. J'ai traversé ces difficultés. Il n'existe pas actuellement de processus cohérent que les membres peuvent suivre pour effectuer leur transition dans le monde de l'entrepreneuriat, comme l'a mentionné aussi Mme Cyr.

L'objectif de ce processus national de soutien à l'entrepreneuriat serait, comme je l'ai dit, de fournir un point d'entrée aux vétérans qui veulent se lancer en affaires de même que la possibilité d'entrer en contact avec d'autres vétérans devenus entrepreneurs. Ce processus permettrait aussi de constituer des communautés et de fournir des gestionnaires de cas pour l'entrepreneuriat, de même que les prestations, la formation, le financement et le soutien dont ces communautés en expansion ont besoin.

Un autre aspect important que le processus pourrait diriger et soutenir est le versement de fonds à l'instar du financement substantiel que le gouvernement verse aux entreprises en démarrage ou en croissance par l'entremise de grappes d'innovation mondiales telles que NGen et Scale AI et de nombreux accélérateurs tels que MaRS, Oracle Cloud Infrastructure et Communitech.

Ma deuxième recommandation serait donc de mettre sur pied un accélérateur de technologies réservé à la défense, qui soutiendrait le jumelage des dirigeants militaires dans le milieu des technologies de défense, où les forces armées investissent massivement. Étant donné l'instabilité mondiale, on observe au Canada un financement considérable et une multiplication rapide des entreprises en démarrage de technologies de défense. J'en suis un parfait exemple. En même temps, le pays compte des milliers de vétérans qui ont une vaste expertise en défense.

Ma recommandation serait par conséquent de tirer profit du modèle d'accélérateur de technologies qui existe déjà et de se concentrer vraiment sur le milieu des technologies de défense. Des militaires en service et des militaires en transition pourraient être jumelés dans cet espace en pleine expansion.

Ma dernière recommandation et non la moindre est d'utiliser la communauté des accélérateurs de technologies de défense pour aider à abattre une des barrières les plus importantes, dont nous entendons parler et dont M. Fraser Zerebecki a aussi fait état.

Le plus gros défi à relever pour n'importe quel entrepreneur est de faire décoller son entreprise. C'est l'accès au capital. L'accélérateur de technologies de défense pourrait jouer un rôle déterminant en apprenant aux vétérans comment assurer l'expansion d'une entreprise et accéder au capital disponible et en les mettant au courant des possibilités de la BDC et d'autres accélérateurs. Cet accélérateur en particulier pourrait peut-être s'inscrire dans le processus de financement du gouvernement — dans toute la gamme des outils d'approvisionnement.

En conclusion, je tiens à souligner que le Canada a investi des millions de dollars dans les membres des forces et dans leur entraînement. Les militaires sont une ressource phénoménale pour le pays. Dans le contexte actuel, ce serait judicieux pour le Canada de se concentrer sur l'accélérateur de défense et sur les exigences de sécurité de l'espace géopolitique actuel.

• (1125)

Je pense que la Chambre a le pouvoir de soutenir ce genre de changement.

• (1130)

La présidente: Merci beaucoup, madame Mondou.

Nous amorçons la période de questions. Chaque député dispose de six minutes. Je cède la parole à Mme Wagantall.

Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je vous remercie chaleureusement d'être des nôtres. Il y a une variété intéressante de profils dans la salle, ce qui n'est pas étonnant, puisque les aspirations, la taille des entreprises et les secteurs d'activités varient d'un entrepreneur à l'autre. Les témoins que nous avons aujourd'hui représentent bien cette réalité.

Monsieur Zerebecki, j'ai une question pour vous. Dans votre déclaration, vous avez décrit votre parcours. Vous avez réalisé énormément de choses. Vous avez aussi mentionné votre échec en tant qu'entrepreneur. Je ne peux m'empêcher de penser que... J'entends d'ici les gens d'Anciens Combattants Canada dire: « Puisque vous avez très bien réussi dans d'autres domaines, pourquoi ne pas continuer dans ces domaines? » J'aimerais que vous nous disiez ce que vous en pensez.

Dans vos recommandations, vous avez parlé de ce que vous avez perdu, notamment votre maison et votre relation avec votre épouse, et vous avez fait part de vos préoccupations à propos de vos enfants. Votre vie personnelle aurait-elle pris une autre tournure si les éléments dont vous avez parlé avaient été en place?

Fraser Zerebecki: C'est une excellente question.

C'est vraiment difficile à dire avec le recul, mais ma vie n'a certainement pas été facile. Les 10 années que j'ai passées dans les forces ont été très éprouvantes pour ma famille et moi-même. Il a fallu encaisser énormément de changements et de pertes — des camarades et des amis — ainsi que la dépression et l'anxiété. Les séquelles de ces expériences perdurent après la vie militaire. Certains traumatismes se répercutent sur la famille. Je suis tout à fait conscient de tout ce que ma famille a traversé pendant ces années.

Ma vie aurait-elle été différente si j'avais eu accès à ce que j'aurais souhaité? Je crois bien que oui. Les multiples changements de carrière et la mise sur pied d'entreprises dans différents domaines ont occasionné énormément de stress sur moi et sur ma famille, mais comme d'autres témoins l'ont dit, nous avons la résilience et la persévérance nécessaires pour continuer malgré les échecs et les pertes. C'est à ces qualités que je dois mon succès. J'ai une carrière et un emploi gratifiants, et j'ai du succès comme entrepreneur, mais mon parcours aurait pu être beaucoup plus facile.

Cathay Wagantall: Merci.

Vous souhaiteriez que les vétérans aient accès aux prestations pour les études toute leur vie. J'entends dire souvent qu'après avoir quitté l'uniforme pour quelque raison que ce soit, les vétérans ont besoin d'un certain temps avant de déterminer ce qu'ils veulent faire dans la vie civile en raison de toutes les difficultés que vous avez mentionnées, auxquelles le Canadien moyen, soyons honnêtes, n'est pas confronté.

Les mesures que suggère Mme Mondou et celles que vous suggérez devraient-elles, selon vous, être accessibles de façon continue?

Fraser Zerebecki: Dans un contexte qui évolue constamment et dans le nouvel ordre mondial, pour citer certains...

Cathay Wagantall: J'ai entendu cette phrase moi aussi.

Fraser Zerebecki: Oui. Les parlementaires la prononcent souvent. Alors, pourquoi ne pas remplacer ce soutien ponctuel par des prestations continues?

Il faut former les vétérans qui ont déjà quitté les forces et qui ont peut-être déjà reçu leurs prestations pour les études. Ils doivent se réapproprier le secteur des technologies et le secteur de la défense. Ils veulent devenir entrepreneurs. Il faut laisser ces personnes contribuer au tissu social pour rendre le pays plus résilient. Voilà où les investissements doivent être faits.

Cathay Wagantall: Merci.

Madame Cyr, votre réalité est très différente. Vous avez trouvé un moyen d'améliorer votre vie personnelle en ouvrant des portes à d'autres personnes qui en avaient besoin. Il vous a fallu énormément de résilience et de détermination pour fournir à d'autres vétérans la possibilité de faire comme vous. Ce que vous avez en ce moment correspond sous plusieurs aspects à la définition d'une petite entreprise, ou ce l'était lorsque vous avez débuté.

Quel est votre objectif? Que voyez-vous lorsque vous imaginez votre entreprise prendre de l'expansion et devenir encore plus efficace?

[Français]

Lisa Cyr: Merci de cette belle question.

Pour la croissance de l'entreprise, mon rêve ultime, c'est de pouvoir acheter en amont présentement pour assurer la continuité de l'entreprise, du café. Pour faire ça, ça prend beaucoup d'argent parce que, comme je vous l'ai dit tantôt, présentement, c'est à même mon salaire que j'entreprends tout ce que je fais.

Depuis le début, ça fera sept ans bientôt, mon but, c'est de pouvoir acheter en amont pour avoir un volet à deux vitesses. Je cherche à aider encore davantage de personnes, parce que je vois beaucoup trop de souffrances, beaucoup trop de pertes et encore beaucoup trop de suicides.

Je vous donne un exemple. L'année passée, un vétéran de 79 ans s'est enlevé la vie. Il avait 79 ans, mesdames et messieurs. C'était un vétéran avec qui on a fait des interventions. On a sauvé la vie de gens du suicide. Des gens qui s'enlèvent la vie, ça ne devrait pas exister.

Ce que nous voulons faire, c'est à deux volets.

Tout d'abord, c'est d'avoir un endroit sûr, un deuxième endroit sûr, un genre de bunker. On ne sait pas comment on va l'appeler, mais ça doit être un endroit où on peut atténuer la crise. Nous, les vétérans, nous le savons quand la crise commence. Avant que la crise éclate, comme le disait M. Zerebecki, on peut intervenir. On le fait avant que la crise éclate.

Ensuite, c'est de permettre à des vétérans d'avoir des vacances avec leur famille. Ils n'ont pas la chance d'aller dans des hôtels parce que ça les fait trop paniquer, ils ont trop de stress.

• (1135)

La présidente: Merci beaucoup, madame Cyr. Je vous suis énormément reconnaissante de votre témoignage.

[Traduction]

Je cède la parole à Mme Auguste pour six minutes.

[Français]

Tatiana Auguste (Terrebonne, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Tout d'abord, je voudrais tous vous remercier du service que vous avez rendu au Canada. C'est très important.

Madame Cyr, vous avez fait une intervention au Comité permanent des anciens combattants en 2023, et vous aviez déclaré que l'achat de votre restaurant vous avait vraiment sauvé la vie.

J'aimerais que vous nous expliquiez comment le fait de vous lancer dans l'entrepreneuriat a vraiment été décisif pour vous.

Lisa Cyr: Merci beaucoup de cette belle question.

Ça a été décisif, parce que j'étais à un cheveu de me suicider en raison de ce qu'on m'a fait vivre dans les Forces. J'ai subi du harcèlement psychologique et sexuel. On passait chez moi pour me harceler et on me téléphonait. Cela m'a amenée à ne pas sortir de chez moi et à m'isoler. L'isolement, je connais ça. Je connais aussi le stress et tout ce qui vient avec l'hypervigilance.

Un matin, une de mes amies m'a emmenée prendre un café à cet endroit. J'ai un petit chien de service, et c'est lui qui m'a sauvé la vie en 2015. J'étais loin d'être une fille qui aime les chats au départ. Avant de m'emmener là, elle m'a dit que nous allions prendre un petit café dans un petit endroit. C'était tout petit et beau. Quelques mois plus tard, c'était à vendre. Elle m'a dit que nous devrions l'acheter. Je lui ai répondu: « t'es folle! ». Je ne pouvais pas acheter ça. J'avais de la misère à aller chez moi et à aller faire l'épicerie. Elle m'a dit qu'avec mes blessures et la fibromyalgie, ça m'aiderait.

Nous ne dormons pas beaucoup la nuit, parce que notre petit hamster bouge beaucoup dans notre tête. Je me suis mise à avoir des idées et à me dire que ça pourrait être mon espace sécuritaire en dehors de ma maison, parce que ma maison n'est plus mon espace sécuritaire. Ça pourrait être mon endroit, et, si c'était mon endroit, ça veut dire que ça pourrait aussi être celui de mes confrères et consœurs. C'est arrivé de fil en aiguille.

J'ai mis une étoile dans mon restaurant. Quand ça ne va pas bien, je regarde les étoiles dehors, mais, le jour, on ne les voit pas. Dans mon resto, je la vois tous les jours. Mon resto est ouvert 365 jours par année. Il n'y a pas de répit pour la santé mentale, de notre côté. La veille de Noël, le jour de Noël, la veille du jour de l'An et le jour de l'An, nous faisons des soupers pour les vétérans et les familles seules. Ça me permet de continuer de servir mon pays, ce pour quoi j'ai signé un chèque en blanc en 2007. L'hypervigilance est encore là, mais elle recule un peu. Quand je vois de beaux messages et que je vois des vétérans prendre leur élan pour avancer, je sais que nous avançons ensemble. Ce sont de petites victoires.

Pour ce qui est de nos chats, nous avons décidé d'avoir seulement des chats de race pour être différents des autres. Nous avons voulu leur donner le nom de nos amis tombés au combat, parce que nous voulions leur rendre hommage. Nous voulions qu'ils continuent, eux aussi, de servir le pays de manière différente. Nous voulions leur donner une deuxième chance.

Nous voulions surtout que les citoyens comprennent mieux notre vécu et comprennent mieux qui nous sommes. Vu que nous étions dans un endroit différent, ça me forçait à parler aux gens qui venaient nous voir. Ça me forçait à expliquer la différence, parce que nous avons des employés différents. Je me suis aperçue d'une chose. Ma psychologue m'a dit que je faisais ma thérapie chaque jour en expliquant aux gens qui je suis, ce que je fais et ce que je faisais. Il ne s'agissait pas de trop entrer dans les détails, mais je le faisais en me concentrant sur le positif et le présent. Je n'oublie pas le passé ni le harcèlement que j'ai subi. Je n'oublie rien, mais ça me permet d'avancer. Quand on me demande d'être ici aujourd'hui, quand on me demande de venir à la Chambre, j'accepte.

Tout récemment, j'ai reçu la Mention élogieuse. Ça m'a donné une petite tape sur l'épaule et fait réaliser que je suis sur le bon chemin.

On continue d'avancer. On ne changera pas le monde demain matin, mais on peut faire de petites choses. Quand vous nous écoutez, c'est déjà un premier pas. On sait très bien que, demain matin, rien ne va changer sur un cinq cennes. Toutefois, nous écouter, c'est déjà un premier pas. Vous voyez les lacunes que nous avons en tant que vétérans, et vous essayez de mettre en place des choix et des mesures pour nous aider à continuer d'avancer.

Merci beaucoup.

• (1140)

Tatiana Auguste: Je vous offre mes félicitations pour votre mention élogieuse de la ministre.

Votre café semble vraiment ancré dans la communauté où vous êtes. Je vois que vous aidez les jeunes placés en famille d'accueil, vous redonnez des jouets et tout ça.

Pourquoi avez-vous choisi une entreprise sociale pour continuer d'avancer?

Lisa Cyr: Choisir d'être vétéran, ça peut venir de l'époque de notre jeunesse. Pour ma part, quand j'ai décidé, à 31 ans, d'entrer dans l'armée, j'avais un baccalauréat multidisciplinaire avec une concentration en psychologie, en français et en soins infirmiers. J'ai eu une trachéotomie à la naissance, et on m'a dit que j'allais mourir. Cependant, je vais avoir 50 ans cette année.

Je pense à redonner. Je veux redonner la chance de vivre et avoir la chance de redonner aux autres. Je pense que la vie m'a donné une deuxième chance. Elle m'en a donné une troisième avec le café, et une quatrième. Je pense qu'il faut essayer d'être juste. Au café, on essaie de ne pas demeurer impassible, et on essaie de dire aux gens d'aller chercher de l'aide. On veut que la différence soit acceptée.

La présidente: Merci beaucoup, madame Cyr.

Madame Gaudreau, vous avez la parole pour six minutes.

Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Merci beaucoup, madame la présidente.

J'aimerais poser plusieurs questions à Mme Cyr. Toutefois, d'entrée de jeu, je veux m'adresser à M. Zerebecki pour m'assurer de quelque chose.

Quand on parle des obstacles financiers, j'aimerais savoir quels ont été les motifs de refus pour vous soutenir financièrement.

Est-ce parce que vous êtes vétéran?

[Traduction]

Fraser Zerebecki: Non. Ce n'était pas parce que j'étais un vétéran. C'était parce que je n'avais pas d'entreprise établie qui avait généré un an de revenus. Cet obstacle est majeur. Rares sont ceux qui sont prêts à vous signer le chèque qui vous permettrait de démarrer votre entreprise sans faire des dépenses astronomiques — dues aux taux d'intérêt de 12 ou 13 % ou à la récupération des prestations par le gouvernement. C'est dur. Les vétérans doivent commencer avec leurs propres moyens.

La différence entre la situation des vétérans et celle des propriétaires d'une entreprise privée, c'est que les seconds bâtissent leur entreprise en conservant leur emploi dans le secteur privé; ils attendent d'être prêts à lancer leur entreprise pour s'y consacrer à temps plein. Les militaires ne peuvent pas mener deux choses en parallèle. Ils doivent toujours être prêts à être déployés. Ils doivent aussi être vigilants concernant les activités qu'ils mènent à l'extérieur des forces en raison de restrictions liées aux conflits d'intérêts et à la gestion du temps. Certains vétérans ont pu démarrer de petites entreprises, mais ce sont des exceptions, et non pas la règle.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Je vous remercie de votre réponse. Ça m'aide à mieux comprendre. Je suis entrepreneure. Ça fait 30 ans que j'ai pu commencer à déployer mon entreprise.

Je regarde toutes les possibilités d'aide, comme les Sociétés d'aide au développement des collectivités, ou SADC, et la Banque de développement du Canada, ou BDC. C'est vrai que c'est difficile. Je voulais m'assurer que ce n'était pas une coche qui a fait que vous êtes fragilisé, que vous avez des craintes. Bref, je voulais juste m'en assurer.

En ce qui concerne la gestion du risque, ce que je comprends, c'est qu'il faut prendre en considération les besoins. Il faut vraiment reconnaître particulièrement les besoins des vétérans pour ce qui est de leur accès au crédit. Il y a une différence. J'ai travaillé fort dans la vie. Je travaille fort encore. On se comprend. Je pense qu'il faut comprendre aussi ce qui a été vécu dans le passé.

Je vais maintenant m'adresser à Mme Cyr.

C'est formidable. C'est incroyable. Même la ministre est allée vous rencontrer pas plus tard que cet été. Vous me faites penser à un témoin qui est venu au Comité, le capitaine Jocelyn Démétré, qui est le président de Héro Lodge. Je ne sais pas si vous le connaissez. Son entreprise lui permet d'entrer en contact avec des vétérans. Évidemment, vous êtes dans la capitale nationale, vous êtes donc à proximité. Quand on s'en va dans les territoires, c'est plus compliqué.

Sérieusement, vous prenez votre argent à même votre fonds de pension. C'est bien ça?

Vous n'avez pas de financement, malgré la démonstration des effets positifs de la zoothérapie, depuis tout le temps que votre entreprise existe. Pourquoi cela?

• (1145)

Lisa Cyr: C'est parce que nous sommes une entreprise privée. Il y a des gens qui me disent: « Je voudrais bien te donner de l'argent, mais tu as une entreprise privée. Tu vas mettre ça dans tes poches. » Parfois, ça vient même de vétérans. Il y a de la jalousie. Ils disent: « Toi, tu as une entreprise privée. » Pourtant, ils en voient les bienfaits. Bien souvent, ce sont eux-mêmes qui en bénéficient. Malheureusement, nous sommes exclus parce que nous sommes une entreprise privée.

Quand j'ai acheté l'entreprise, en 2019, juste avant la pandémie, je sortais des Forces armées canadiennes en même temps. Je l'ai achetée au mois de juillet et je suis sortie des Forces au mois de septembre. Vous savez, quand nous sortons des Forces, nous voulons juste sortir la tête de l'eau. Quand est venu le moment de faire ma déclaration de revenus, j'ai dû rembourser 35 000 \$ à Manuvie, l'institution financière qui nous verse nos prestations après notre sortie, parce qu'on m'a dit que je ne faisais pas partie du programme. Je n'ai pas encore reçu cet argent et je dois encore en débattre avec Anciens Combattants Canada. Quand on sort des Forces avec un trouble de stress post-traumatique, on ne devrait pas avoir à faire une demande pour accéder à la tranche complémentaire de 15 % de notre salaire. Ça devrait être automatique.

Alors, la première année, il m'a manqué 15 % de mon salaire, et je n'ai toujours pas reçu cet argent. C'est encore en discussion. J'ai remboursé 35 000 \$ à Manuvie, et Anciens Combattants Canada ne m'a toujours pas remboursé cet argent, parce que je ne faisais pas partie du programme.

D'ailleurs, je ne suis pas la seule entrepreneure qui a vécu ça. Ça aussi, c'est une chose qui devrait être notée. Quand nous sortons des Forces, on nous dit qu'il n'y a pas de problème et que, si nous manquons d'argent, Anciens Combattants Canada va nous rembourser, mais ce n'est pas ça qui arrive.

Dans notre cas, on nous a dit que nous n'étions pas membres du programme. Ça devrait être automatique. Nous remplissons tellement de paperasse et nous sommes tellement épuisés. Nous voulons juste nous en sortir. Pour moi, c'était l'entreprise ou le suicide, et je ne suis pas la seule qui est dans cette situation. Il y en a plusieurs qui essaient de trouver quelque chose pour continuer à servir leur pays et pour sortir la tête de l'eau.

On nous impose des tonnes de paperasse, alors qu'on sait que nous souffrons de stress post-traumatique et qu'on sait les blessures que nous avons. Qu'on mette la paperasse de côté. Nous avons droit aux 15 % de notre salaire et à certaines choses.

Quand je fais quelque chose, je dois payer à même mon salaire.

La présidente: Merci beaucoup.

Je suis désolée, madame Cyr. Comme je vous l'avais expliqué, je suis responsable du chronomètre.

Il nous reste environ huit minutes avant que nous passions à huis clos pour accueillir nos autres invités. Je vais donc commencer par accorder deux minutes à chaque intervenant, puis nous verrons s'il reste du temps.

Madame Kronis, vous avez la parole pour deux minutes.

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Merci beaucoup, madame la présidente.

[Traduction]

J'aimerais remercier tous les témoins de leur service et de leur franchise aujourd'hui. Hier soir, j'ai souper avec une jeune femme qui pense s'inscrire au Collège militaire royal après son secondaire. Je ne peux m'empêcher de remarquer le contraste entre ses yeux brillants d'optimisme et les témoignages troublants que vous avez prononcés aujourd'hui.

Monsieur Zerebecki, lorsque vous vous êtes enrôlé dans les Forces armées canadiennes, saviez-vous que vous auriez à repartir de zéro après votre service?

• (1150)

Fraser Zerebecki: Sauf erreur, la plupart d'entre nous ont reçu une seule mise en garde lorsqu'ils se sont joints aux Forces armées canadiennes, surtout pendant la guerre en Afghanistan. Quelque chose n'allait pas dès le départ; nous nous mettions en danger. Ma situation économique n'était pas extraordinaire à l'époque. J'étais un jeune de 22 ans qui gagnait 10 \$ l'heure. Je ne savais pas à quoi ressemblerait mon avenir économique après mon service. Les forces m'offraient le meilleur emploi que je pouvais souhaiter à l'époque.

Nous étions nombreux à nous enrôler pour l'honneur de servir le pays, mais aussi pour le chèque de paye. Nous n'avions pas vraiment de plan au départ. Le plan s'est établi en cours de route.

Tamara Kronis: Merci.

Pendant le peu de temps qu'il nous reste, pourriez-vous nous parler de l'écart qui existe entre les soutiens à l'emploi offerts par Anciens Combattants Canada et ce dont les vétérans ont besoin pour décrocher un emploi ou démarrer une entreprise lorsqu'ils intègrent la société civile?

Fraser Zerebecki: Selon mon expérience, les soutiens avaient pour objet de me trouver un emploi. Le système offre aux vétérans un gagne-pain, quel qu'il soit, pour qu'ils ne se retrouvent pas dans la rue. Il les case quelque part pour enlever leur nom de la liste et leur permettre de nourrir leur famille.

Le succès n'est pas un facteur, pas plus que la croissance, l'investissement et le potentiel de réussite. Le but est de remplir une norme minimale.

Tamara Kronis: Alors...

Allez-y.

La présidente: Je vous promets que nous essaierons de vous redonner la parole.

Je cède la parole à M. Casey pour deux minutes.

Sean Casey (Charlottetown, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Merci aux témoins d'être des nôtres. Merci de votre service pour le pays.

J'aimerais faire participer Mme Mondou à la conversation.

En préparation de la réunion d'aujourd'hui, j'ai vu que vous aviez écrit un livre intitulé...

Angela Mondou: *Hit the Ground Leading!*

Sean Casey: ... *Hit the Ground Leading!* Vous l'avez publié il y a un certain temps, et je dois admettre que je ne l'ai pas lu.

Les trois recommandations très précises que vous avez formulées s'appuient-elles sur ce livre?

Angela Mondou: Je serais portée à dire oui parce que le livre met en évidence la valeur des compétences et des connaissances que les membres des forces — autant les hauts gradés que les recrues — développent pour être en mesure d'évoluer dans des contextes de guerre, notamment la préparation et la capacité de diriger. Le livre traite des choses que j'ai apprises dans ma vie militaire, qui sont transposables selon moi dans le monde des affaires et dont je me suis servie lorsque j'ai mis sur pied mon entreprise. Après mes années chez BlackBerry, j'ai mis au point des programmes de leadership dans des secteurs comme la défense et les technologies.

Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question, mais ce livre explique comment les habiletés que nous conservons après notre service — Mme Cyr et M. Zerebecki en ont tous deux parlé — se transposent dans le monde des affaires.

Sean Casey: Merci.

Je trouve intéressantes les recommandations très précises que vous avez formulées. Je vais m'attarder à la première.

Vous avez parlé d'un guichet unique. De quoi aurait l'air ce guichet unique?

Angela Mondou: Ce serait un mécanisme centré sur l'entrepreneuriat qui fonctionnerait comme un accélérateur, qui est un excellent modèle à mon avis. L'objectif serait d'aider les vétérans à opérer leur transition dans le monde de l'entrepreneuriat, comme le font les accélérateurs pour les gens d'affaires ou les jeunes qui sortent de l'université avec un diplôme en IA et qui veulent lancer leur entreprise. Personne ne sait comment devenir entrepreneur, mais il est possible d'obtenir très rapidement un diplôme de maîtrise dans le domaine.

La présidente: Merci, madame Mondou.

Je suis désolée. Comme je vous l'avais dit, la gestion du temps n'est pas ma force. Je suis vraiment désolée de vous interrompre.

[Français]

Madame Gaudreau, vous avez la parole pour une minute et demie.

Marie-Hélène Gaudreau: Madame la présidente, plutôt que de poser une question, je vais m'exprimer.

D'abord, je veux m'adresser à tous les vétérans, y compris ceux qui nous écoutent: je vous vois et je vous entends.

Sérieusement, c'est une question de volonté et de reconnaissance. Pour moi, tout est là. On ne fait que répéter. Les vétérans demandent qu'on les comprenne et qu'on leur donne un petit coup de pouce. C'est une deuxième bataille qu'ils doivent mener quand ils terminent leur service. Pourtant, tout est là.

Moi, je vois une petite lueur d'espoir, et ce sera mon dernier commentaire. Le gouvernement actuel parle beaucoup d'investissement, et là, on parle de quelque chose d'extraordinaire. On parle d'entrepreneuriat et d'investissement dans des gens qui, comme les témoins, ont tellement de talent, de résilience et de capacités. Je pense que même la ministre nous entend et qu'il va peut-être y avoir un revirement. Ça m'attriste d'entendre dire qu'on en parle, mais que rien ne se passe. C'est inacceptable.

Je remercie énormément les témoins d'avoir pris le temps de venir ici et d'avoir eu le courage de parler de leur histoire.

● (1155)

La présidente: Merci beaucoup, madame Gaudreau.

Nous sommes prêts à accueillir nos autres invités, mais j'aimerais accorder une minute aux conservateurs et aux libéraux pour compléter ce tour.

Monsieur Tolmie, vous avez la parole.

[Traduction]

Fraser Tolmie (Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan, PCC): Merci aux témoins d'être des nôtres. Merci de votre service.

Dans les témoignages que vous avez livrés aujourd'hui, ce qui m'a vraiment frappé, c'est une disparité dans la tolérance au risque. Le Canada vous demande d'aller servir quelque part à l'étranger et de mettre votre vie en danger, mais lorsque vous êtes libéré des forces, vous n'avez pas de filet de sécurité. En raison d'un manque de tolérance au risque, vous n'obtenez pas non plus de soutien pour les projets que vous voulez entreprendre.

J'aimerais vous donner l'occasion de poursuivre vos observations à ce sujet, monsieur Zerebecki — Fraser.

Fraser Zerebecki: Merci, Fraser.

Une voix: Oh, oh!

Fraser Zerebecki: Vous avez tout à fait raison. Il y a différents niveaux de tolérance au risque.

Le gouvernement doit sans conteste assumer une part de la responsabilité dans la transition des vétérans et faire tout ce qui est en son pouvoir pour que collectivement, comme pays, nous soutenions les vétérans.

Ce n'est pas pour moi-même que je suis venu témoigner, mais pour tous les autres vétérans qui feront la transition vers la vie civile et qui auront besoin de nous dans le futur.

La présidente: Vous pouvez prendre la parole pour la dernière minute avec les témoins, monsieur Casey.

Sean Casey: Je voudrais revenir à Mme Mondou.

Dans certains de vos textes, vous défendez les valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion, ou EDI. Vous soutenez aujourd'hui que la notion d'EDI devrait aussi inclure les vétérans.

Pourriez-vous nous faire part de vos réflexions sur l'état actuel de l'EDI dans le monde étant donné ce qui se passe au sud de la frontière? Les dirigeants d'entreprise doivent-ils encore s'en soucier?

Angela Mondou: Ma réponse portera seulement sur le milieu des vétérans. J'ai dirigé une organisation qui a soutenu pendant un certain nombre d'années la transition des militaires dans le marché de l'emploi en partenariat avec Compagnie Canada. Nous avons travaillé avec des équipes de RH partout au pays. Les efforts notables qui étaient déployés pour que les responsables des RH dans la société civile sachent la valeur des militaires — des recrues aux colonels — se sont avérés incroyablement fructueux. Nous avons travaillé avec les grandes banques telles que la RBC et avec diverses organisations dans le domaine de l'entrepreneuriat qui souhaitaient embaucher des militaires.

Ma recommandation serait de se concentrer sur la communication plutôt que sur l'EDI. Les vétérans sont des personnes de tous les horizons et de tous les genres qui ont servi un peu partout dans le monde. Après avoir risqué leur vie, développé leur leadership et suivi un entraînement très coûteux, ces personnes sont devenues des leaders phénoménaux — vous avez pu le constater dans les témoignages que vous avez entendus aujourd'hui —, mais les équipes de RH dans les entreprises ont du mal à prendre la pleine mesure de leur valeur.

Je vais m'arrêter là.

La présidente: Merci beaucoup, madame Mondou.

Voilà qui conclut la première heure.

[*Français*]

Je vais suspendre la réunion afin que nous passions à huis clos.

[*Traduction*]

Je remercie les témoins de s'être présentés devant le Comité et des services qu'ils ont rendus au pays.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>